

## Violences policières et racisme



La mort de l'Afro-Américain George Floyd le 25 mai aux États-Unis a donné lieu à des manifestations dans le monde entier, dont à Lausanne le 7 juin dernier. Mais les policiers vaudois jugent les critiques à leur encontre exagérées.

KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT

# Les gendarmes vaudois se sentent stigmatisés

**Le syndicat des agents dénonce un «amalgame» et demande plus de soutien de la classe politique.**

Karim Di Matteo

La vague d'indignation mondiale qui a suivi la mort de l'Afro-Américain George Floyd sous le genou d'un agent de police le 25 mai à Minneapolis, aux États-Unis, n'a pas épargné la gendarmerie vaudoise. Pour rappel, ils étaient plusieurs milliers le 7 juin à Lausanne, comme sur d'autres places de Suisse romande, pour protester contre la discrimination et la brutalité policière envers les personnes de couleur.

L'Association professionnelle des gendarmes vaudois (APGV) est sortie mercredi du bois pour dénoncer ce qu'elle considère comme des «accusations de racisme». Il y a le souvenir de certaines pancartes brandies le 7 juin, mais plus encore le ressenti des agents au quotidien sur le terrain, selon Sébastien Baumgartner, membre du comité directeur du syndicat. Pour traduire son désarroi, l'association s'est choisi un slogan: «Le monde

à l'envers». Traduisez: craindre la police plutôt que le désordre qu'engendrerait son absence ou son inaction. «L'APGV tient à dissoudre tout amalgame entre les dérives policières survenues aux États-Unis et la réalité du contexte cantonal. Nous condamnons fermement tout type de discrimination, de même que l'usage abusif de la force.» Le porte-parole regrette également un manque de réaction de la classe politique et appelle «à un soutien inconditionnel» des autorités, «ce d'autant qu'à travers nous, c'est l'État qui est mis en cause».

Béatrice Métraux, conseillère d'État chargée de la Sécurité, a entendu l'appel et qualifie ces sentiments de «tout à fait compréhensibles». Le ministre dit aussi avoir conscience que «malgré les contextes parfois difficiles, la police accomplit ses missions avec rigueur, proportionnalité et sans discrimination aucune». L'élue Verte condamne en outre «toute stigmatisation injustifiée et insultante à l'égard de la police», mais prévient: «Les violences policières, quand elles sont avérées, sont inexcusables, indignes et ne doivent pas rester impunies.»

## «Critiques légitimes»

Le débat sur les méthodes de la police ne date pas de ce printemps. Trois enquêtes pénales sont en cours dans le canton pour

«Nous condamnons tout type de discrimination, de même que l'usage abusif de la force»



Sébastien Baumgartner, du comité du syndicat des gendarmes

des décès liés à des interventions policières. Les cas de Mike Ben Peter, Nigérian décédé à 40 ans d'un arrêt cardiaque à Lausanne des suites d'une arrestation de la police en 2018, et d'Hervé Bondembe Mandundu, Congolais de 27 ans tué par balle à Bex le 6 novembre 2016, avaient marqué les esprits.

«C'est une série qui interroge et les critiques sont légitimes, considère le député d'Ensemble à Gauche Hadrien Buclin. Je constate aussi que les gendarmes disposent de relais importants au sein de la majorité de droite. J'en veux pour preuve le refus du parlement à notre postulat pour la création d'une commission indépendante de plaintes permettant de remonter les cas d'abus.»

Le député aiglon libéral-radical Grégory Devaud ne souscrit pas: «Il s'agit de trois cas malheureux mais exceptionnels qui ne doivent pas nous faire perdre de vue que notre police fait un bon travail. Arrêtons les comparaisons avec l'étranger qui nous amènent à faire des amalgames qui n'ont pas lieu d'être. Notre police a une culture de la proportionnalité.» Pour le socialiste Jean Tschopp, «gendarme est un métier difficile et exigeant qui mérite d'être valorisé». Sébastien Baumgartner appuie le propos en rappelant que, en Suisse, «3251 cas d'agents blessés en service ont été répertoriés en 2019 pour 18'802 agents en service, soit près de un policier sur six». Pour Jean Tschopp, «il convient néanmoins de mener un certain nombre de réflexions». En premier lieu sur la formation jugée parfois trop «militariste»: «L'analyste des pratiques policières Frédéric Maillard considère que la formation de deux ans, dont une sur le terrain, est courte, il faudrait peut-être envisager de l'allonger.»

Le socialiste suggère deux autres pistes: prévenir le racisme - «un problème systémique n'épargnant aucun corps de métier et qui est parfois même inconscient» - et suivre l'exemple fribourgeois d'un espace de dialogue pour les agents confrontés à des situations compliquées «afin qu'ils puissent déverser leur sac, exprimer leurs frustrations».

## Les fermiers de Chalabruz doivent patienter

### Moudon

Le Conseil communal a décidé de ne pas vendre le domaine communal. Du moins pas pour l'instant.

Coup de tonnerre mardi soir, au Conseil communal de Moudon. Alors que les autorités devaient se prononcer sur la vente pour 1,72 million de francs d'un de leurs plus anciens bijoux de famille, le domaine agricole de Chalabruz, en mains communales depuis 1721, un cinquième des élus a décidé de renvoyer le préavis à la Municipalité. En cause? «Le projet est orienté uniquement dans l'esprit de la vente et aucune alternative n'est prise en compte, telle que la constitution d'un droit de superficie», a argumenté Daniel Perret-Gentil.

### Mauvais signal

Selon l'élue socialiste, une telle démarche permettrait «d'obtenir tous les avantages désirés, soit permettre de garder le patrimoine et laisser l'exploitation pendant deux et même trois générations aux agriculteurs». En outre, le conseiller estime que la vente de la ferme serait un mauvais signal: «Il ne faut pas être devin pour comprendre que cette opération se répètera avec la vente de toutes les fermes communales.»

L'intervention a fait tiquer deux membres de l'Entente moudonoise. D'abord, Charles Charvet: «J'aurais pu comprendre que des vieux Moudonnois soient nostalgiques, mais je rappelle que le PS s'était déjà prononcé en faveur de la vente des six fermes communales.» André Zimmermann met en doute le bien-fondé de la proposition de Daniel Perret-Gentil: «J'ai vu des droits de superficie lorsqu'il s'agit de construire un nouveau bâtiment, par exemple. Jamais concernant l'exploitation d'un domaine agricole.» Droit derrière, le Parti socialiste s'est

désolidarisé de son élu, en précisant que sa proposition «méritait tout de même l'attention de tout le monde».

### Plaidoyer du municipal

Ce dernier a finalement réussi à réunir les dix voix nécessaires pour renvoyer le préavis pour étude à l'Exécutif, malgré le plaidoyer de Jean-Philippe Steck, municipal chargé des Domaines communaux: «Êtes-vous agriculteur? Moi non plus. Le sens de ce préavis est aussi de laisser la ferme aux mains des professionnels.» Il reprend: «Vous dites que le préavis n'a été étudié que la vente, c'est faux! Depuis 2013, plusieurs études ont été réalisées.»

Bien décidé à revenir devant le Conseil avec ce dossier lors de la prochaine séance, l'édile confie qu'il n'en changera pas les conclusions. «Il est trop tôt pour annoncer comment nous allons précisément procéder, souffle Jean-Philippe Steck. Peut-être allons-nous simplement proposer un contre-argumentaire.»

Antoine Hürlimann

## Le banquet de Cornier repoussé

Patrimoine cantonal, le banquet de Cornier trouve son origine dans les visites d'inspection des fermes communales conduites par les autorités depuis deux cents ans. À la fin de chaque législature, 264 convives font le tour des propriétés avant de partager un copieux repas champêtre. Financé par les indemnités des élus, l'événement a été repoussé d'une année, à cause du Covid-19. «La situation sanitaire reste très incertaine, écrit la commission chargée de son organisation. Actuellement, aucuns frais notables n'ont été engagés.» Le Conseil n'a pas rechigné et a approuvé son report à l'unanimité. **A.H.**



Le domaine est à la Commune depuis 1721. JEAN-PAUL GUINARD

## Une manne surprise remet Rolle à flot

**Budget communal**  
Une rentrée fiscale exceptionnelle de 10 millions de francs en 2019 limite le déficit. Mais les tensions avec le Canton perdurent.

Rolle a la particularité d'avoir plusieurs entreprises internationales sur son sol. Elles ont généré des recettes fiscales par millions (plus de 30 millions en 2016). Mais il y a eu le contrecoup. La Commune a souffert des effets de la RIE III. En plus, avec un taux fiscal à 59,5% et une valeur du point d'impôt très élevée, la facture péréquative a explosé. Rolle s'est retrouvée à sec, peinant à payer ses charges courantes. La Municipalité n'ayant pas réussi à faire passer une hausse d'impôt, elle a dû limiter drastiquement ses dépenses. Le budget 2019 pré-

voyait un gros déficit et une marge d'autofinancement négative. Puis il y a eu cette énorme surprise.

Les comptes 2019 approuvés mardi soir par le Conseil communal se sont bouclés avec un déficit de 2,9 millions au lieu des 3,7 millions budgétisés (compte tenu du fait que le Conseil communal avait décidé de ne pas payer une partie d'environ 6 millions de la facture sociale). Un plan d'économies explique ce bon résultat mais, surtout, Rolle a reçu un montant inattendu de 10 millions de personnes morales. «Sans cela, on aurait eu une perte de près de 6 millions», assure le syndic, Denys Jaquet. À cela, il faut ajouter 2 millions de droits de mutation non prévus et le remboursement par CarPostal de 440'000 francs. Ces rentrées ont permis de dégager une marge

d'autofinancement positive de 2,3 millions. Le total des charges s'élève à 74 millions.

### Sentiment confus

«La Municipalité a accueilli ces informations avec un sentiment mêlé de soulagement et d'exaspération, commente le syndic. Les tensions avec l'État de Vaud restent vives, car notre cas particulier n'est pas pris en considération et le fond du problème lié au système péréquatif persiste.» Cela même s'il a appris que de nouvelles rentrées fiscales de plusieurs dizaines de millions devraient tomber en 2020. «Le problème, c'est que nous ne savons pas quelle est la nature de ces recettes, si elles seront pérennes», note Michel Deruaz, qui a démissionné mardi de la présidence de la Commission des finances avec effet immédiat. **Yves Merz**

PUBLICITÉ

La Vallée de Joux, si proche et déjà ailleurs...

Explorez nos lacs...

Bien caché en Suisse Romande, la Vallée de Joux et ses trois lacs, offre une expérience inédite. Un paradis où scintillent dans ses eaux claires les reflets verts des forêts avoisinantes...

Tous nos secrets sur [www.myvalleedejoux.ch/lacs](http://www.myvalleedejoux.ch/lacs)